



Évaluation ex-post 2011 – Rapport de synthèse

Formation des orthoprothésistes à Marrakech (FORMA), Maroc

Publié par :
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Unité Suivi et évaluation
Postfach 5180
65726 Eschborn
T +49 61 96 79-1408
F +49 61 96 79-801408
E evaluierung@giz.de

Internet :
www.giz.de

Établi par :
Dr. Thomas Jenisch, Prof. Badre El Himdy

Pour:
Arge Sustainum – Institut für nachhaltiges Wirtschaften/ Health Focus GmbH

Ce rapport d'expertise a été élaboré par des consultants externes indépendants.
Il reflète exclusivement leur opinion et leur évaluation.

Oldenburg, 19.12.2011

Tableau synoptique**La mission d'évaluation**

Période d'évaluation	de Juin 2011 à Février 2012
Institut/bureau de conseil évaluateur	Arge Sustainum– Institut für nachhaltiges Wirtschaften et Health Focus GmbH
Équipe d'évaluation	Dr. Thomas Jenisch et Prof. Badre El Himdy

L'action de développement

Intitulé selon l'offre	Formation des orthoprothésistes à Marrakech (FORMA)
Numéro	1996.2149.1
Durée totale	Juillet 1999 à Mai 2005 (5 années et 10 mois en <u>une seule</u> phase)
Coûts totaux	Contribution Allemande: 2.045.167,52 € Contribution du partenaire: 614.000,00 € (selon l'offre)
Objectif global selon l'offre, lors d'actions de développement en cours aussi l'objectif de la phase actuelle	Une formation fonctionnelle, de technicien orthopédique "Orthoprothésiste" selon les critères de la catégorie II (ISPO / OMS) est mise en place.
Organisme de tutelle	Ministère de la Santé (MS), Maroc
Organisations d'exécution (dans le pays partenaire)	Instituts de Formation aux Carrières de Santé à Marrakech (IFCS - Marrakech)
Autres organisations et donateurs impliqués	Association Le Grand Atlas (AGA) Centre pour la Migration Internationale et le Développement (CIM)
Groupes cibles selon l'offre	Personnes handicapés

L'évaluation

Évaluation globale <i>En une échelle de 1 (très bon résultat dépassant sensiblement les attentes) à 6 (l'action est inutile et/ou la situation s'est plutôt dégradée)</i>	2
Évaluation des différents critères	Pertinence: 2; Efficacité: 2; Impact: 2; Efficience: 1; Durabilité: 3

Résumé

La prise en charge orthopédique des personnes handicapées au Maroc au milieu des années quatre-vingt-dix était clairement sous-développé suite au manque de personnel qualifiés au manque de possibilités et de structures d'approvisionnement. La possibilité de création et d'ajustement de prothèses ou d'orthèses existait seulement à quelques endroits dans le pays et était généralement effectuée par des techniciens orthopédiques masculins qui avaient acquis leurs connaissances «sur le tas ». Pour les patients, particulièrement pour les pauvres et les femmes, ceci causait des problèmes considérables en matière d'accès aux services de traitement qualifiés et, enfin, des inconvénients significatifs dans la vie quotidienne et au travail.

Devant ces circonstances, le ministère marocain de la Santé a conçu en 1995, un programme national pour la construction à long terme de l'offre en technologie orthopédique. Le programme visait la création d'une filière de formation pour les techniciens orthopédiques. La période prévue à cet effet devait être de 12 ans. Par ailleurs, et comme élément essentiel, la mesure de développement «formation des techniciens orthopédiques à Marrakech" (formation des Orthoprothésistes à Marrakech, FORMA), menée dans le cadre de la coopération avec la République fédérale d'Allemagne, a été intégrée au programme national, avec une durée allant de Juillet 1999 jusqu'en mai 2005 et un volume total de 2.045.167,52 EUR, la somme étant limitée dans la somme et la durée.

Les tâches essentielles du projet, ensemble avec les partenaires - le ministère de la Santé, l'institut de formation pour les professionnels de la santé à Marrakech (IFCS) et la Association Le Grand Atlas (AGA) – constituaient à construire un centre de formation de fonctionnement et en particulier, à être responsable du volet formation selon les normes internationales (cours de formation formelle, d'une durée de trois ans pour les techniciens orthopédiques dans la catégorie II de la Société internationale de prothèse et orthèse (ISPO)/ Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Suivant un partage des responsabilités communément admis, le ministère de la Santé, en tant qu'institution d'exécution, devait assurer une structuration juste d'approvisionnement des prestataires de services publics et privés dans le cadre de la politique de santé nationale, la garantie de financement, en particulier dans le contexte du système de sécurité sociale, et la mise à disposition de personnel qualifié.

Le projet allait servir de base pour la formation à moyen terme de personnel hautement qualifié pour répondre à une demande en traitement orthopédique d'au moins 150 000 handicapés physiques, et ce par le biais de 200 à 300 orthoprothésistes. A travers cela, l'offre de soins de santé aux handicapés marocains serait améliorée et l'égalité des chances,

pour les patients des deux sexes pour une réinsertion sociale et économique en serait augmentée.

La mission d'évaluation a été menée en deux périodes au Maroc, la première à la fin du mois de Septembre (une semaine) et la seconde au début du mois de Novembre 2011 (deux semaines), et a impliqué un premier international (Dr Thomas Jenisch) et un second national (Prof. Badre El Himdy). La mission consistait en l'évaluation du projet en suivant le "Guide d'évaluation de la performance» de la GIZ, sur la base des cinq critères du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et de développement économiques (OCDE-CAD): la pertinence, l'efficacité, les impacts globaux de développement (l'impact), l'efficience et la durabilité. Dans ce contexte, une combinaison de différentes méthodes de recherche sociale empirique, et de collecte et d'analyse de données (les entretiens semi-structurés, les questionnaires, l'analyse entonnoir) a été utilisée. Dans cette étude, un total de 43 techniciens orthopédiques, dix médecins et 31 patients ont été approchés et interrogés dans neuf centres de soins. Par ailleurs, d'autres discussions ont été conduites avec un total de 46 personnes supplémentaires relevant de dix institutions.

Pertinence: L'ancrage de la mesure de développement à un programme national visant à améliorer les soins orthopédiques de la population du Maroc assurait pendant les phases de planification, de conception et de mise en œuvre la focalisation étroite sur les besoins des groupes cibles et sur les politiques du pays partenaire et les institutions partenaires. Le projet a pu acquérir une grande réputation grâce à son rôle spécifique et précis dans la mise à disposition de personnel qualifié dans les institutions concernées dans le pays partenaire, en particulier parmi les organisations des personnes handicapées. Les résultats du projet, dont la formation d'orthoprothésistes qualifiés, ont été réalisés dans une structure de partenariat pour la coopération et représentent un jalon important pour la poursuite du développement du secteur. Le projet de développement est aujourd'hui conforme, comme il l'a été au début de la mesure, aux objectifs mondiaux de développement et à l'orientation politique de base du gouvernement fédéral. Concernant le facteur de succès 'pertinence' , le projet a ainsi été jugé « **bon, sans lacunes majeures** » (niveau 2).

Efficacité: Sur les cinq indicateurs pour mesurer le succès du projet. quatre sont totalement remplis et le cinquième l'est partiellement. Depuis le début de la mesure de développement, 100 orthoprothésistes ont pu être formés en six promotions sous FORMA, avec 23 d'entre eux (2004: 12 et 2006: 11) ayant obtenu une reconnaissance internationalement ISPO. Avec 91% des diplômés, la majorité travaille dans les centres de soins orthopédiques de l'Etat. Pour un projet de formation professionnelle, c'est une grande réussite que plus que 90% des lauréats trouvent travail dans la profession pour laquelle ils ont été formés. Aussi, 78,2% des patients ont rapporté être très satisfaits (65,2%) ou satisfaits (13%) des traitements orthopédiques prodigué par l'orthoprothésiste qui les a traités, et 17,4% des patients ont été

«partiellement satisfait». Les contrôles post-traitements orthopédiques, nécessaires à de grands intervalles de temps, sont néanmoins rares. Le centre FORMA ainsi que d'autres centres de soins orthopédiques disposent tous à présent d'au moins deux orthoprothésistes, un homme et une femme. Ainsi, l'accès aux services de traitement est assurée pour les patients féminins, un accès était auparavant était limité, puisque la profession était encore à dominance masculine. La mesure de développement a permis un niveau élevé d'effets positifs directs. Le projet a donc une efficacité jugée « **bonne, sans lacunes majeures** » (niveau 2).

Impact: Un système fonctionnel d'offre de soins orthopédiques pour les personnes handicapées est essentiel pour augmenter les chances d'une réintégration sociale et économique. Par référence à cela, l'enquête menée auprès des patients a révélé que 57% d'entre eux ont eu une amélioration de la qualité de vie suite au traitement orthopédique qu'ils ont reçu. Cette proportion est de 84% pour les patients qui ont été équipés de prothèses. De même, 22% de l'ensemble des personnes interrogées, et 64% des porteurs de prothèses, disent, que par le biais du traitement orthopédique, ils avaient un meilleur accès au marché du travail et aussi des opportunités de revenus améliorées. Compte tenu de l'expansion des centres de soins orthopédiques (de 12 au démarrage du projet et 19 existants aujourd'hui, et quatre autres en construction, avec chacun doté de deux à six lauréats du centre FORMA), il est supposé que les effets du projet ont déjà des répercussions sur le pays. Néanmoins, le potentiel des centres de soins orthopédiques est encore loin d'être atteint, notamment en raison de problèmes structurels, en plus de lacunes dans le système de financement des traitements gratuits pour les indigents. Ces limites grèvent l'accès au soin et par conséquent limite l'impact. Le projet a posé les bases essentielles pour développer le potentiel atteint de traitement orthopédique des patients, à travers un soutien continu de l'agence d'exécution. L'impact du projet est par conséquent positive, et jugée « **bon, sans lacunes majeures** » (niveau 2).

Efficiences: Le coût moyen actuel de formation d'un orthoprothésiste, en prenant compte des subventions du gouvernement, des contributions du Comité international de la Croix-Rouge (CIRC) et de l'AGA, se situe à environ 2.875 EUR par an, ou 8.625 EUR pour l'ensemble de la formation. Le coût est nettement plus élevé pour une formation comparable en Europe. Le rapport coût-bénéfice et l'efficacité devraient s'améliorer avec le maintien du niveau de formation et l'augmentation du nombre de personnes formées. Ce résultat présente également des avantages économiques pour le système de santé marocain. Compte tenu des résultats très positifs pour la rapport capital employé/ effets obtenus à différents niveaux, l'efficacité de la mesure de développement est jugée, à la fois pour la phase de mise en œuvre et au-delà de cette phase, comme « **très bon résultat** » (niveau 1).

Durabilité: Bien que l'action de développement ait connu un grand succès dans de nombreux domaines, il y a des risques qui mettent en danger la viabilité du projet à l'avenir: l'assurance qualité pour la formation doit être recherchée à travers la certification -ISPO- et l'évaluation externe. Cela n'a pas pu être effectué depuis 2008 en raison du manque de fonds pour un montant de 3.000 EUR par an. Et, le CICR pose la certification -ISPO- de l'Institut comme condition de financement et de coopération future avec l'IFCS. En outre, les lauréats se verraient refuser la possibilité de continuer leur formation à l'international (pour le niveau maîtrise, pour lequel la certification est exigée). Les conséquences pour le système de formation et de soins ont été telles que, contrairement à ce qui était initialement prévu, après la fin du projet aucun technicien orthoprothésiste catégorie I (ISPO I - Maîtrise) n'a pu être formé. Le fait que le réseau mis en place par le comité de pilotage de la mesure de développement ainsi que d'autres contacts internationaux (par ex. Bufa) pendant n'ait pas été entretenu pendant l'exécution du projet, et que les collaborations préparées avec d'autres écoles et universités à l'étranger n'aient pas été poursuivies à la suite du projet, est aussi critiqué. De même, les sources potentielles de revenus pour l'IFCS, par exemple, à travers la formation de participants provenant de pays africains francophones, n'ont pas été exploitées. En outre et jusqu'à aujourd'hui, il semble qu'en général, les réalisations politiques effectives, et l'élaboration des stratégies dans le secteur de l'orthopédie, n'arrivent pas à suivre le rythme de l'intention politique de l'Etat marocain. L'efficacité positive de développement du projet observée jusqu'ici, présente des risques compte tenu des défaillances relevées et citées plus haut. Cette efficacité de développement du projet pourrait avec une forte probabilité diminuer significativement si ces défaillances ne sont pas traitées, et éliminées. Les perspectives d'une efficacité soutenue du projet restent néanmoins positives, de sorte que la durabilité peut être évaluée comme « **résultat satisfaisant ; les résultats positifs dominant** » (niveau 3).

Dans l'ensemble, malgré des lacunes relevées, les impacts positifs du projet sont très significatifs et dominants, notamment celui relatif à la durabilité de l'offre en technologie orthopédique. En conséquence, le projet est évalué dans sa globalité, par les experts, comme « **bon résultat, sans lacunes majeures** » (Note globale: 2).

Recommandations factuelles

Pour le Ministère de la Santé :

- Mettre en place une ligne budgétaire pour le financement régulier d'une évaluation ISPO.
- Développer, en collaboration avec l'IFCS Marrakech et, le cas échéant, Meknès, un concept pour la formation des formateurs et des maîtres orthoprothésistes de la catégorie

I 'ISPO', et des dispositions de transitions et possibilités de formation continue des orthoprothésistes de la catégorie III.

- Intensification de la coopération entre le ministère de la Santé (MS) et le ministère du Développement Sociale, de la Famille et de la Solidarité (MDSFS) en mettant en place un groupe de travail permanent pour clarifier la fonctionnalité du contrôle de l'aide (RAMED) dans le secteur orthopédique et accroître l'efficacité d'allocation des fonds.
- Préparation d'une étude de référence pour le secteur de l'orthopédie (description complète de tous les ateliers orthopédiques existants et des centres de soins orthopédiques, enquête sur les besoins, etc.) qui servira de base pour la mise en place de mesures supplémentaires visant, notamment, l'utilisation du potentiel existant de personnel hautement qualifié, l'accroissement de l'efficacité des centres de soins, ...etc.
- Un soutien actif, un contrôle et une coordination dans le développement d'autres centres de formation en orthopédie, tel qu'actuellement à Meknès, et mettre en place un groupe de travail avec la participation de l'IFCS Marrakech.
- Révision du modèle de financement des centres de soins orthopédiques, en particulier ceux reliés aux hôpitaux pour en améliorer le fonctionnement à travers des systèmes de financement direct, et contrôler les coûts de post-traitement orthopédique.
- Réorganisation de la coopération entre médecins et orthoprothésistes dans le diagnostic et le traitement orthopédique.
- Mise en place de campagnes de sensibilisation quant à l'existence des centres de soins orthopédiques déjà mis en place et leurs offres de soins

Pour l'IFCS et le centre FORMA Marrakech :

- Sécuriser le soutien financier du Comité international de la Croix-Rouge par des efforts tangibles pour réactualiser et obtenir la certification ISPO qui est interrompue actuellement.
- L'intensification des contacts internationaux, en particulier ISPO, et la reprise des contacts avec les écoles partenaires (Valence (France), San Salvador, BUFA Dortmund), et stimuler la formation d'un réseau.
- La reprise des plans pour augmenter la coopération Sud-Sud afin de permettre la formation d'orthoprothésistes originaires de l'Afrique francophone et d'aider à concrétiser une mesure génératrice de revenus.

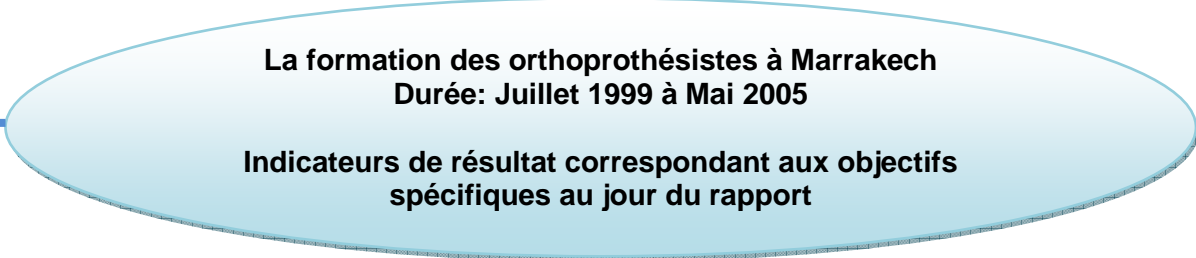
Pour les orthoprothésistes :

- Restructuration et redynamisation de l'Association marocaine des Orthoprothésistes (AMOP) en tant qu'association professionnelle des orthoprothésistes, et renforcement de l'association à travers l'adhésion à des organisations internationales, telles que l'ISPO.
- Organisation d'une Conférence nationale sur la technologie orthopédique autour d'un sujet technique spécifique, et multiplier les contacts et échanges d'informations entre les acteurs du secteur (avec l'aide de la GIZ et de l'ambassade d'Allemagne, sur la base de formulation de demande).

Pour la GIZ :

- La mise en œuvre d'un système ou d'un service dédié au suivi des projets achevés pour en assurer la durabilité grâce à l'assistance et aux interventions éventuelles et sélectives dans le cadre d'un suivi.
- Création d'un fond ou d'une ligne budgétaire (ou mettre en place un compte fiduciaire, géré par des fonds de projets approuvés) destiné à financer des activités prévues de suivi dans les phases post-projet qui assurent la durabilité et nécessitent de petits montants, par exemple l'organisation de conférences ou le paiement des services externes nécessaire à l'évaluation ISPO suite à la fin d'un projet. Cette recommandation s'applique en particulier aux projets de courte durée, dans lesquels une stratégie de sortie n'a pas pu être pleinement mise en œuvre.
- Renforcer l'intégration dans les projets, des modèles 'Alumni' tels qu'utilisés et développés par l'ex-InWEnt.

Comparaison entre les valeurs réelles et les valeurs exigées des indicateurs, représentation graphique – y compris les indicatifs du ministère fédéral allemand de la Coopération et du développement économiques (BMZ)



Objectif: La prise en charge orthopédique de la population, en particulier les communautés pauvres, est améliorée par la mise à disposition de personnel qualifié

Questions transversales				
Réduction de la pauvreté (MSA)	Genre (G 1)	Protection des ressources et de l'environnement (UR-0)	Développement Participatif / Bonne gouvernance (PD/GG-0)	Partenariat Public Privé (n/a-)
La réduction de la pauvreté est détectable dans des cas individuels, mais n'atteint pas un large impact	Les filles et les femmes représentent au moins 20% des effectifs en formation	Autant que possible, des contenus orientés vers l'environnement sont intégrés à la formation et à la formation continue	Les conditions cadres politiques sont positives – Néanmoins, une utilisation du capital humain et des centres de soins orthopédiques à travers l'Etat, basée sur la demande, n'est pas encore atteinte.	Le potentiel est disponible mais n'a pas encore été approché ou exploité de façon explicite

Indicateur G1	
Au moins 50 pour cent des médecins interrogés dans différents centres de traitement, les patients et associations de patients, en tenant compte des critères de pauvreté et de genre, sont satisfaits des traitements.	
Indicateur G2	
Les orthoprothésistes formés travaillent dans un délai de six mois après avoir terminé leur formation avec au moins 80% des compétences acquises (salaire de départ plus élevé, acceptation partielle dans une catégorie supérieure de la fonction publique).	
Indicateur G3	
Le nombre des filles/femmes comme groupe cible spécifique de la formation, ne sera pas en dessous de vingt pour cent du nombre des apprentis.	
Indicateur G4	
A partir de 2003, l'Institut de formation répond aux normes de qualité de l'ISPO. Les conditions requises à la durabilité financière sont créées d'ici à la mi-2005 (évaluation régulière et positive de l'ISPO, constance à croissance du chiffre d'affaires à partir de 2003).	
Indicateur G5	
Le ministère de la Santé garantit la base juridique et les cadres nécessaires à la formation.	

Légende:

	Accompli		Partiellement accompli		Non accompli
--	----------	--	------------------------	--	--------------

Situation: Novembre 2011

HEALTH SANTÉ SALUD
GESUNDHEIT SANTÉ
HEALTH GESUNDHEIT
SALUD SANTÉ HEALTH
GESUNDHEIT

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn/Germany
T +49 61 96 79-1408
F +49 61 96 79-801408
E evaluierung@giz.de
I www.giz.de